



Essais N° 1-2-041

## Certificat d'Accréditation

N°: 1-2-041 Rév 03

ALGERAC, reconnu par le décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, est signataire de l'accord multilatéral de l'EA pour l'accréditation, pour les activités objet du présent certificat, atteste que :

**Centre de Développement et d'Analyse en Agro-Industrie  
CDAAI - Groupe AGRODIV**

Adresse : 08, rue Boudjeriou, Constantine 25000 - Algérie

est accrédité selon la norme ISO/IEC 17025:2017 et les règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'Essais suivantes :

- ✓ **Echantillonnage des produits céréaliers ;**
- ✓ **Analyses physico-chimiques et techno-rhéologiques des produits céréaliers.**

Les activités et les sites concernés, couverts par l'accréditation sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

Date de prise d'effet : 17/06/2023  
Date de fin de validité : 16/06/2027

Le Directeur Général

Nouredine BOUDISSA

Date d'octroi de l'accréditation initiale : 17/06/2020